

Explosion à Dijon : GDF condamné pour homicide

lefigaro.fr (avec AFP)
23 mars 2006, (Rubrique France)

L'entreprise gazière a été reconnue coupable d' « homicide involontaire » dans l'explosion qui avait fait 11 morts et 3 blessés en décembre 1999.



204.500 euros. C'est l'amende à laquelle Gaz de France a été condamné jeudi par le tribunal correctionnel de Dijon pour « homicides et blessures involontaires », après l'explosion due à la rupture d'une canalisation en fonte grise qui avait fait 11 morts et 3 blessés en décembre 1999 à Dijon. La personne morale de GDF a également été condamnée à la publication du jugement dans *Le Monde* et le quotidien régional *Le Bien Public*.

Le samedi 4 décembre 1999, à 23H45, une violente déflagration avait provoqué l'effondrement de l'aile d'un immeuble au 145, avenue Eiffel à Dijon. Sous un amas de ruines, gisaient onze cadavres : ceux de six femmes, trois hommes et deux enfants. L'explosion avait aussi fait trois blessés, dont un grave.

Soulagement

« Les victimes dans cette affaire ont remué ciel et terre pour apporter à la justice, qui au début était un petit peu inactive, les preuves des fautes commises par GDF », a déclaré Me Thierry Berland, l'avocat des familles de victimes. « Six ans après, voir que GDF est déclaré responsable, coupable au plan pénal, c'est vraiment un grand sentiment de soulagement et de justice pour les victimes », a poursuivi Me Berland.

C'est la première fois qu'une entreprise de cette taille, personne morale, est condamnée pour homicide involontaire, dans une catastrophe de ce niveau. Les juges ont suivi les réquisitions du procureur qui avait demandé 200.000 euros d'amende pour les homicides involontaires et 4.500 euros d'amende pour les blessures involontaires, soit quasiment la peine maximale, au dernier jour du procès qui s'était tenu du 20 au 23 février. Les avocats de GDF avaient demandé sa relaxe, contestant la responsabilité pénale de l'entreprise.

Gaz de France a été mis en examen dans une affaire similaire le 21 mars 2006 pour une explosion de gaz qui a fait 17 morts le 26 décembre 2004 à Mulhouse (Haut-Rhin).

http://lefigaro.fr/france/20060323.WWW000000364_explosion_a_dijon_gdf_condamne_pour_homicide.html